



RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique du second degré

**Rectorat
Inspection du second degré**

Affaire suivie par :
Vanessa RANGAMA
Tél : 0262 481312
Mél : vanessa.chan-wan@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Saint-Denis, le 30 août 2021

L'inspection de l'Éducation nationale de
Lettres-Histoire-Géographie

à

Mesdames et messieurs les professeurs
de lettres-histoire-géographie
S/C de madame ou monsieur le Proviseur

Objet : Lettre de rentrée 2021

Chers collègues,

Tout d'abord, je souhaite remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre investissement en faveur de la réussite des élèves de la voie professionnelle au cours d'une année scolaire bousculée par la crise sanitaire. Je tiens également à remercier les professeurs, les coordonnateurs et les formateurs qui se sont impliqués tout au long de l'année dans la formation initiale et continue des enseignants notamment à travers des missions de tutorat de fonctionnaires stagiaires, de stagiaires M1-M2 et dans leur implication auprès des enseignants titulaires à travers les formations proposées au Plan Académique de Formation.

Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à tous les professeurs affectés dans notre académie en cette rentrée 2021 : 3 professeurs stagiaires, 1 enseignant en détachement, les néo-titulaires, les contractuels et les nouvellement mutés. J'ai également une pensée particulière pour ceux qui pourront profiter d'une retraite bien méritée.

Notre discipline pourra de nouveau compter sur le précieux concours :

- Des Professeurs Formateurs Académiques : Mesdames Le Terrier Laurence, Pothin Gaelle et monsieur Christophe Bernard,
- De notre webmestre : Rivière Jonathan
- De l'ensemble des membres du groupe des formateurs académiques de lettres-histoire-géographie.

Ces collègues au même titre que l'inspection restent à l'écoute de vos besoins en termes de conseils et de formation.

En lien avec la circulaire parue au [BO n°25 du 24 juin 2021](#) intitulée « L'école de la République, notre maison commune », les priorités pédagogiques de cette rentrée scolaire porteront sur la consolidation des apprentissages et la poursuite de la transformation de la voie professionnelle.

La consolidation des apprentissages

L'une des priorités de cette rentrée reste l'adaptation du parcours d'apprentissage des élèves. Il s'agira d'identifier des acquis et des besoins propres à chacun et d'apporter des réponses personnalisées afin de tenir compte des retards induits par la crise sanitaire.

Les tests de positionnement de CAP et 2de constituent des points de repères et permettent de mieux identifier les forces et les fragilités des élèves. Ils sont un appui pédagogique important pour chaque professeur comme pour les équipes pédagogiques. Vous aurez à votre disposition les résultats par élève et par classe pour construire les dispositifs adaptés aux besoins identifiés (consolidation des acquis et/ou AP). Pour vous accompagner dans

l'exploitation de ces résultats, vous pouvez consulter les fiches Eduscol qui contribueront à étayer vos réflexions didactiques et pédagogiques. Les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes doivent pouvoir bénéficier d'une présentation individuelle et adaptée des résultats à l'issue des passations.

Pour les autres niveaux, il est également nécessaire de réaliser un état des lieux des acquis des élèves afin d'identifier les axes de travail prioritaires pour le premier trimestre et répondre au mieux à leurs besoins. En français : Une évaluation diagnostique spécifique est à mettre en place pour savoir où en sont les élèves dans l'acquisition de la lecture, l'écriture et de l'expression orale. En histoire-géographie, il convient de s'appuyer sur les capacités mentionnées dans chaque thème des programmes de bac pro et de CAP pour évaluer les acquis sans pour autant multiplier les tests. Il est recommandé d'inscrire ces temps d'évaluation lors du traitement du 1^{er} thème au programme pour éviter d'accumuler des temps d'évaluation en début d'année. Une organisation sur plusieurs semaines est préférable au regard de l'horaire hebdomadaire attribué à la discipline. Les dispositifs de consolidation et d'accompagnement personnalisé constituent également des temps privilégiés pour remédier et consolider les apprentissages. (Des ressources Eduscol sur les tests de positionnement dans le « cartable de rentrée »)

La poursuite de la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle

Cette année se caractérise également par le parachèvement de la transformation de la voie professionnelle et la mise en place du nouveau baccalauréat professionnel en terminale. La finalisation de cette réforme prendra appui sur :

- L'application de nouveaux programmes en terminale de baccalauréat professionnel qui ont vocation de préparer nos élèves à l'exercice de la citoyenneté. Les notions de débat et d'engagement irriguent l'ensemble de nos disciplines et permettent l'élaboration d'un jugement critique et argumenté. La capacité à porter un regard critique peut se nourrir de l'objet d'étude de français qui amène les élèves à s'interroger sur le monde actuel mais également des thèmes d'histoire-géographie et EMC qui invitent à réfléchir en permanence à l'articulation des échelles locales et globales, temporelles et spatiales dans les défis à relever. Concernant les examens, le Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2020 (Arrêté du 17-6-2020 - J.O. du 5-7-2020) précise les modalités d'évaluation des épreuves ou sous-épreuves d'enseignement général.
- La poursuite de la mise en œuvre du parcours en « 3 ans » du CAP notamment pour les élèves qui étaient en première année de CAP au début de la crise sanitaire. Cela nécessitera un travail en équipe pédagogique afin de déterminer et d'adapter les modalités et les contenus de ce parcours sur trois ans dès la deuxième année du CAP.
- Les cinq nouvelles familles de métiers qu'il conviendra d'intégrer dans les enseignements en co-intervention en seconde bac pro.
- Les premières réalisations de chef-d'œuvre en terminale bac pro. Ces réalisations ont pour vocation de mettre en valeur le travail de chaque élève et la qualité de ses apprentissages. Elles gagneront également à être valorisées à l'échelle de la classe, de l'établissement et de l'académie afin de mieux faire connaître et reconnaître dans la société les savoirs faire de la voie professionnelle. A ce titre, une Bibliothèque de Ressources et d'Idées - BRIO – a été mise en place pour permettre aux enseignants de partager et de mutualiser leurs productions sur le chef d'œuvre.

Concours, projets et manifestation à l'échelle académique et nationale

La pédagogie de projet favorise l'enrôlement dans les apprentissages, développe la créativité, l'autonomie et nourrit le « vivre ensemble » en classe. Dans notre académie, nombre d'équipes et d'enseignants de lettres-histoire savent, en recourant à cette modalité pédagogique, faire connaître l'excellence des enseignements dispensés au sein de la voie professionnelle grâce à la qualité des travaux de leurs élèves.

Dans cette perspective, à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne un appel à projets, « Célébrons l'Europe ! » a été lancé. Il pourra judicieusement devenir un projet fédérateur en classe dans le cadre du parcours citoyen.

De plus, le dispositif « les chefs-d'œuvre de la République » doit permettre d'inscrire le projet des élèves au cœur de leur territoire. Chaque institution qui le souhaite (mairie, musée, théâtre, administration, conseil départemental ou régional...) peut commander un chef-d'œuvre lié aux métiers d'art ou industriels, et à l'ensemble des métiers du tertiaire, des services et du secteur sanitaire et social. Ces chefs-d'œuvre de la République permettront aux élèves de découvrir l'histoire, le patrimoine et les missions d'une institution, en y laissant leur empreinte.

La formation continue

La campagne d'inscription aux actions de formation dans le cadre du plan académique de formation (PAF) pour l'année scolaire 2021-2022 est ouverte du 20 août au 6 septembre. Toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et aux formations sont disponibles en suivant le lien :

<https://www.ac-reunion.fr/personnel-carriere/la-formation-des-personnels/le-paf-mode-demploi-et-inscription/sinscrire-au-paf-a-candidature-individuelle.html>

A l'échelle académique, l'accompagnement de la mise en œuvre des nouveaux programmes d'enseignement en lettres-histoire-géographie et EMC de terminale bac pro sera priorité du PAF de cette année. Des formations à public désigné s'adresseront prioritairement aux coordonnateurs. Comme l'année dernière, elles seront relayées, complétées et approfondies par des formations d'initiative locale par bassin et réseau d'établissement animées.

Les formations des professeurs stagiaires en concertation avec l'INSPE, des collègues contractuels auxquels sera proposée une préparation au CAPLP interne et la professionnalisation des formateurs académiques dans la perspective du CAFFA seront également reconduites durant cette année scolaire.

Enfin, je vous souhaite une excellente année scolaire, porteuse de réussite pour vos élèves et pour vous-même, dans une académie soucieuse d'une éducation de qualité offrant à tous des compétences adaptées à leur situation et inscrivant les apprentissages dans une dimension sensible et réflexive. Il importe ainsi que nos enseignements, nos gestes professionnels, ce que l'on est en tant que personne, soient porteurs d'ouverture aux autres et au monde, de partage, de respect, de progrès, d'excellence et de réussite pour les élèves, futurs professionnels et citoyens.

Très bonne rentrée à toutes et à tous.

Vanessa RANGAMA
FF IEN Lettres – histoire - géographie

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vanessa', enclosed within a hand-drawn rectangular box with a diagonal line across it.